



Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

124-125 | 2011

Les rapports de sexe sont-ils solubles dans le genre ?

Journées d'étude « Pratiques et cultures de la réconciliation dans les pays de l'aire arabo-musulmane – Approches comparées : Liban, Soudan et Algérie »

Collège de France – 30-09/1-10 2010

Yazid Ben Hounet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/5986>

DOI : 10.4000/jda.5986

ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2011

Pagination : 423-428

ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Yazid Ben Hounet, « Journées d'étude « Pratiques et cultures de la réconciliation dans les pays de l'aire arabo-musulmane – Approches comparées : Liban, Soudan et Algérie » », *Journal des anthropologues* [En ligne], 124-125 | 2011, mis en ligne le 01 mai 2013, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/jda/5986> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/jda.5986>

Journal des anthropologues

**COMPTE RENDU DE JOURNÉES D'ÉTUDE
PRATIQUES ET CULTURES DE LA RÉCONCILIATION
DANS LES PAYS DE L'AIRE ARABO-MUSULMANE
Approches comparées : Liban, Soudan et Algérie
(Collège de France – 30-09/1-10 2010)**

Yazid BEN HOUNET*

Les jeudi 30 septembre et vendredi 1er octobre 2010, ont eu lieu au Collège de France des journées d'étude¹ sur le thème « Pratiques et cultures de la réconciliation dans les pays de l'aire arabo-musulmane ». Coordonnées par Yazid Ben Hounet (chercheur affilié au Laboratoire d'anthropologie sociale, à l'époque postdoctorant au Max Planck Institut – programme Clemens Heller), ces journées ont été organisées dans le cadre de l'équipe « anthropologie comparative des sociétés musulmanes » (LAS, Paris) en partenariat avec la Fondation de la maison des sciences de

* LAS (Laboratoire d'anthropologie sociale)
52 rue du Cardinal-Lemoine - 75005 Paris
Courriel : yazid_benhouet@yahoo.fr

¹ Ces journées furent organisées sous l'autorité d'un comité scientifique composé de : Pierre Bonte, directeur de recherche au CNRS, Laboratoire d'anthropologie sociale ; Barbara Casciarri, maître de conférences, université Paris 8 ; Baudouin Dupret, directeur de recherche au CNRS, directeur du Centre Jacques Berque (Rabat, Maroc) ; Aida Kanafani-Zahar, chargée de recherche au CNRS, Laboratoire d'anthropologie sociale ; Sandrine Lefranc, chargée de recherche au CNRS, Institut des sciences sociales du politique ; Abderrahmane Moussaoui, maître de conférences, université Aix-Marseille ; Bertram Turner, Senior Research Fellow, Max Planck Institute for Social Anthropology (Halle).

l'homme (Programme Proche et Moyen-Orient, Afrique sub-saharienne), l'IISMM (EHESS, Paris) et avec le soutien du SCAC de l'Ambassade de France à Alger.

Les communications ont porté, dans une perspective comparée, sur les terrains libanais, soudanais et algériens et sur le cas singulier des camps de réfugiés sahraouis. Le Liban, le Soudan et l'Algérie s'étant en effet engagés récemment dans des politiques de réconciliation (nationales et locales) – respectivement en 1992, 2004 et 2005 – à la suite de périodes de conflit et de violence relativement longues – 15 ans pour le Liban, plus de 20 ans pour le Soudan, et près de 10 ans pour l'Algérie.

L'objectif de cette manifestation scientifique était de croiser les approches concernant la thématique de la réconciliation, sujet relativement peu étudié en ce qui concerne les pays de l'aire arabo-musulmane (comparativement aux travaux portant sur l'Amérique du Sud ou l'Afrique non musulmane). Les journées se voulaient davantage centrées sur les politiques nationales de « réconciliation » et leurs rapports aux – ou incidences sur les – pratiques sociales de réconciliation.

L'ambition de cette rencontre consistait par ailleurs davantage à analyser les effets concrets de ces politiques de réconciliation sur les pratiques sociales, politiques et juridiques qu'à évaluer leurs objectifs auto-assignés.

Il s'agissait ainsi de contribuer à répondre à un ensemble de question : qu'en est-il des recherches portant sur l'aire musulmane et en particulier sur les trois pays cités ? Existe-t-il des analogies entre les politiques de réconciliation de ces trois pays, et plus largement entre ces dernières et celles mises en place en d'autres contextes géographiques et socioculturels ? Il nous semblait nécessaire également de revenir sur l'impact de ces politiques sur le devenir de la notion de réconciliation (et sur sa rhétorique) au sein des sociétés concernées ; de rendre compte des cultures et des pratiques de la réconciliation propres à chaque société (libanaise, soudanaise, algérienne) et ensuite d'évaluer l'évolution de la « grammaire » de la réconciliation au sein de ces sociétés, autant parmi le personnel politique (dans le cadre des politiques de

réconciliation) que parmi les populations locales. Un dernier objectif était de mettre en évidence la manière dont, pour légitimer le travail de « mémoire » qu'implique le processus de réconciliation, cette mémoire est invoquée et simultanément (re)construite sous des formes diverses, mais aussi à travers des procédés différents : « confessions », « aveux » et « repentirs », « pardon » et réintégration dans la communauté nationale, etc.

Après une brève introduction d'Anne-Marie Brisebarre, responsable de l'équipe « anthropologie comparative des sociétés musulmanes » (LAS, Paris) et de Yazid Ben Hounet, l'auditoire a pu écouter et réagir aux communications de Younes Massoud, directeur de l'Institut Al Massar, Beyrouth ; Roland Marchal, CERI Sciences Po, Paris ; Ammar Belhimer, université d'Alger ; Nizar Saghieh, juriste, Beyrouth ; Munzoul Assal, Département d'anthropologie, université de Khartoum ; Yazid Ben Hounet ; Aida Kanafani-Zahar, CNRS, LAS ; Fatma Oussedik, université d'Alger ; Alice Wilson, université de Cambridge.

Dans son intervention intitulée « Le Liban de l'après-guerre. La réconciliation, un exercice continu », Younes Massoud a apporté un éclairage sur les politiques de réconciliation et en particulier les accords de Taef en présentant de manière générale le contexte sociopolitique libanais. Sa présentation s'est axée sur trois points : 1) La présentation de l'exceptionnalité libanaise (pays de minorités sans rapports de majorité) au regard des autres États de la région et du rôle de ceux que l'auteur appelle les « entrepreneurs identitaires » – chefs des différentes minorités ; 2) La politique d'amnésie au sortir de la guerre et des diverses modalités de sortie de violence (réconciliation dans le Sud/réconciliation de la Montagne) ; 3) Enfin, la question de la mémoire des violences survenues.

Roland Marchal a abordé, dans sa communication intitulée « Soudan : réconciliation ou partage du pouvoir ? », la question du partage du pouvoir, après les accords d'Arusha, entre les deux parties (gouvernement de Khartoum et SPLM du Sud). Réfutant l'idée d'une réconciliation et critiquant les textes des accords de paix, l'auteur souligne néanmoins que ceux-ci ont permis d'ancrer

l'idée de paix dans la société. Sa présentation a mis également en lumière le rôle fort important et fort inconstant de la communauté internationale dans le cadre de l'après conflit.

La présentation d'Amr Belhimer, « La politique de réconciliation en Algérie », a tout d'abord porté sur la question de la définition de la violence. S'appuyant sur une approche comparative de divers textes juridiques, l'auteur a mis en exergue les différentes définitions possibles, selon les contextes, du degré de « violence acceptable ». Il a ensuite resitué les textes de réconciliation dans le cadre général de l'histoire algérienne, depuis le congrès de la Soummam, que l'auteur définit comme premier moment de réconciliation entre les différents groupes indépendantistes. Il a finalement abordé quelques aspects des décrets sur la réconciliation nationale (2005/2006).

Nizar Saghieh, « Mémoire, réconciliation et "statut du chef" dans le système juridique libanais », a abordé le sujet de la loi d'amnistie (1993) succédant aux accords de Taef (1991). L'intervenant a expliqué comment et pourquoi cette loi, qui amnistie tous les crimes à l'exception de ceux des chefs religieux et politiques, a consacré le statut des « chefs » de guerre (*zaïm*). Il a abordé la question du problème des disparus, des compensations qui s'inscrivent dans des logiques clientélistes et confortent le statut des « chefs ».

Munzoul Assal, « Galad: a Modality of Reconciliation in Eastern Sudan », a présenté un type de réconciliation, Galad, que l'on retrouve en milieu Beja (Est du Soudan). Il s'agit d'une forme de réconciliation portant principalement sur les conflits fonciers et mettant en jeu différents acteurs (*nazir, omda, shaykh*). Il s'agit d'une manière coutumière de régler les conflits – basée sur la médiation et la présentation d'excuse.

L'intervention de Yazid Ben Hounet, « Perspectives locales sur la réconciliation, quelques réflexions sur le cas algérien », a porté sur le renouveau des pratiques locales de réconciliation en Algérie, dans le contexte récent marqué par la politique de réconciliation nationale engagée par l'État. Cet exercice lui a ainsi permis de questionner les thèmes de la vérité, du pardon, de la

compensation et plus largement de la justice, en partant non pas d'une approche normative mais des conceptions locales.

Aida Kanafani-Zahar, « Les réconciliations du Mont-Liban », a présenté ses travaux sur le sujet des réconciliations de la Montagne (Liban), région où a été mise en place une forme singulière (en comparaison des autres régions du Liban) de règlement des conflits s'inspirant de pratiques coutumières (*sulh*). Cette tentative de bilan des réconciliations de la Montagne a été précédée d'une mise en contexte des politiques de sortie de guerre au Liban.

L'intervention de Fatma Oussedik, « La quête du consensus dans la société ibadite du M'zab et sa mise en crise actuelle », a porté sur les évolutions récentes des *itifaqat* (conventions) dans la société ibadite, et en particulier sur la crise ayant mené aux émeutes de Berriane. Sa présentation a ainsi mis en lumière les processus d'instrumentalisation de formes traditionnelles de réconciliation, par le haut, par l'État, dans le cadre de cet événement.

Alice Wilson, « La réconciliation (*sulh*) et l'appareil judiciaire étatique : la disparition et la réémergence de la réconciliation au sein de la tribu dans les camps de réfugiés des Sahraouis », a présenté ses récents travaux sur le renouveau du *sulh* (réconciliation) dans les camps de réfugiés sahraouis. Encadrées par le gouvernement sahraoui à partir des années 1970, les pratiques de réconciliation tendent depuis la décennie 1990 à être reprises en main par les groupes tribaux sahraouis.

Les journées d'étude se sont achevées par une discussion générale, impliquant les intervenants et les membres du comité scientifique. Au-delà de la convivialité de ces journées et de la richesse des communications et discussions, il a été fait, lors du débat de fin, diverses remarques qui permettront de préciser à l'avenir les contours d'une recherche commune. En premier lieu, il semble que l'articulation entre politique publique et nationale de « réconciliation » et « pratiques et cultures locales » ne soit pas si évidente. C'est un exercice « périlleux » qu'il a semblé opportun de faire. Il reste que ce lien n'a pas été établi de manière évidente lors des communications et que chacun, selon ses propres orientations

scientifiques et centres d'intérêts, s'est attaché à un aspect de cette vaste question qu'est celle de la « réconciliation ». Cela témoigne également de l'ampleur du sujet abordé et des différentes pistes de recherche qu'il faudra explorer à l'avenir. Ces approches croisées ont permis ainsi de faire ressortir différents axes communs de réflexion sur le sujet, notamment : 1) Les configurations des cadres sociopolitiques infléchissant les politiques de réconciliation nationale ; 2) L'articulation et le jeu des différentes échelles et conceptions de la justice et du droit (locales, nationales, internationales) ; 3) L'importante présence des référentiels religieux (confessionnalisme, discours et concepts d'inspiration religieuse – *fitna, rahma*) ; 4) La dimension ritualisée et cérémonielle des pratiques de réconciliation et de commémoration.

Des textes, issus des communications, sont attendus pour le courant 2011.

* * *